



96/PROB
DRS1 QSTF + DDB
No 517
DPE (X) No 517

00652

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
République Démocratique du Congo

Gouv	BANQUE CENTRALE DU CONGO				Gouv
Capitale	CENTRE FINANCIER				Capitale
D.11	03 JUIL 2017				D.612
D.12	NKOLI YELI				D.713
D.14	13h46				D.816
D.15	002907				D.912
D.16	Ville Kinshasa				D.1012
D.17	D.18	D.19	D.20	D.21	

Kinshasa, le 3 Juillet 2017

S. E. Bruno Tshibala Nzenze
Premier Ministre
5, Avenue du Roi Baudouin
Hôtel du Gouvernement
Kinshasa (Gombe)
République Démocratique du
Congo

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous prie de bien vouloir trouver, en annexe au présent courrier, une lettre de Madame Christine Lagarde, Directrice Générale du Fonds Monétaire International, en réponse à votre courrier en date du 12 juin dernier.

Je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Nicholas Staines

Nicholas STAINES,
Représentant Résident

cc : Le Président de la République, S.E. Monsieur Joseph Kabila Kabange
Le Ministre des Finances, S.E. Monsieur Henri Yav Mulang
✓ Le Gouverneur de la Banque Centrale, S.E. Monsieur Deogratias Mwana Nyembo
Mutombo



CHRISTINE LAGARDE
MANAGING DIRECTOR

INTERNATIONAL MONETARY FUND
WASHINGTON, D. C. 20431

PARIS OFFICE
1202-623-4381
1202-623-4660

Le 29 juin 2017

Son Excellence Monsieur Bruno Tshibala Nzenzhe
Premier Ministre
Primature, Gombe, Kinshasa
République Démocratique du Congo

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi de vous remercier de votre courrier daté du 12 juin dernier, par lequel vous me faites part du souhait de votre gouvernement d'engager des discussions sur les possibilités d'un soutien financier dans le cadre de la facilité de crédit rapide (FCR) du Fonds monétaire international (FMI). Je prends bonne note de cette demande.

Pour y donner suite, je vous propose d'envoyer une équipe des services du FMI durant la deuxième moitié du mois de septembre. Mes collaborateurs pourront ainsi mener les consultations de 2017 au titre de l'article IV, et conformément aux Statuts du FMI, dresser un bilan actualisé de la situation économique de la République Démocratique du Congo (RDC). De plus, l'équipe des services du FMI pourra ainsi évaluer les besoins financiers du gouvernement.

Les concours financiers dans le cadre de la FCR ont pour vocation de répondre à des besoins urgents de balance des paiements et à accompagner la mise en œuvre de politiques visant une croissance et une réduction de la pauvreté fortes et durables. Notre soutien devra s'inscrire dans un contexte permettant une amélioration de la situation macroéconomique et faisant également intervenir des financements des principaux partenaires de la RDC. Pour remplir ces deux conditions, une trajectoire crédible vers la stabilité politique sera probablement un prérequis. Si ces circonstances étaient présentes, l'équipe des services du FMI serait en mesure de discuter avec vous en septembre prochain d'un éventuel appui financier dans le cadre de la FCR.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

cc: Le Président de la République, S.E. Monsieur Joseph Kabila Kabange
Le Ministre des Finances, S.E. Monsieur Henri Yav Mulang
✓ Le Gouverneur de la Banque Centrale, S.E. Monsieur Deogratias Mwana Nyemb
L'Administrateur pour la RDC au FMI, Monsieur Daouda Sembene